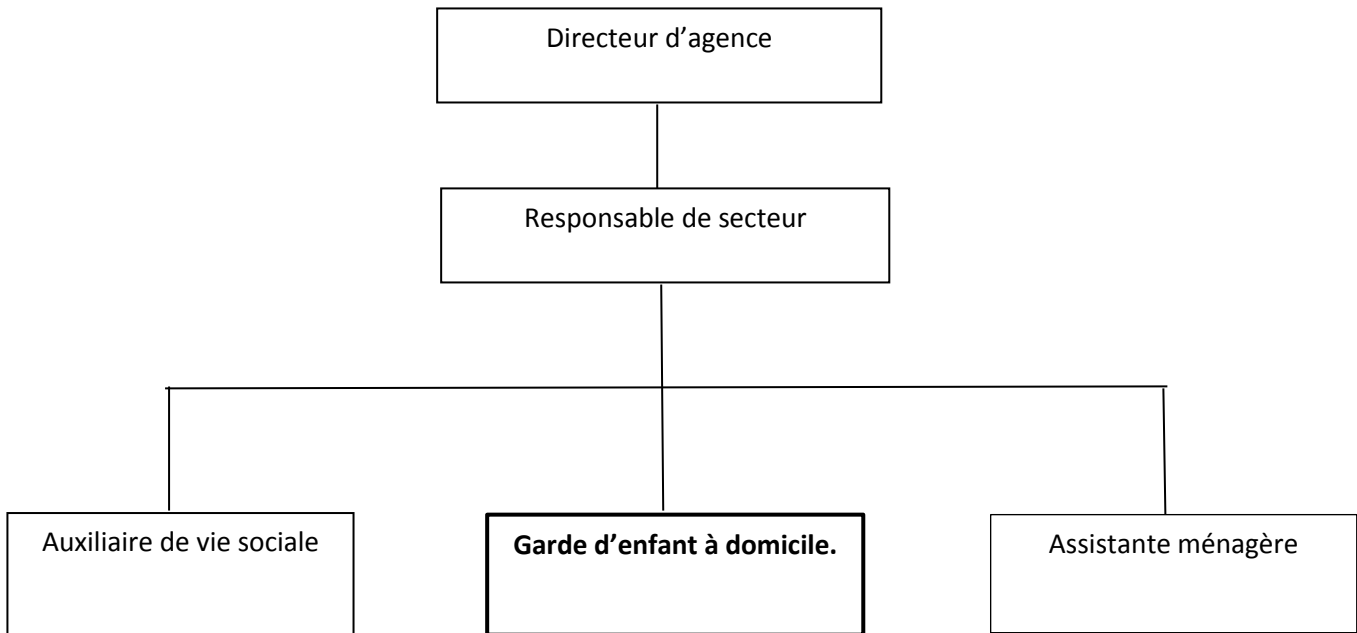


FICHE DE POSTE GARDE D'ENFANT A DOMICILE



I. LE POSTE DE GARDE D'ENFANT A DOMICILE

Dans le cadre des objectifs du Service Aide À Domicile de la structure et conformément aux règles établies, la Garde d'enfants à domicile intervient de manière régulière, périscolaire ou occasionnelle au domicile de la famille cliente.

La Garde d'enfants à domicile s'occupe de manière responsable du (des) enfant(s) et veille à son (leur) bien-être et à sa (leur) sécurité.

II. LES MISSIONS

1. ORGANISATION

Intervenir au domicile de la famille afin d'être le relais des parents dans les actes d'éducation et de socialisation à partir des directives données par les parents et conformément au cadre légal, aux procédures et consignes établies par la Direction et à la démarche qualité de l'entreprise (planning, fiches mission, procédures et bonnes pratiques professionnelles...).

Le métier s'exerce au domicile de la famille, auprès d'un ou plusieurs enfants ;

Une fiche Mission élaborée avec les parents sont remises à la Garde d'enfant afin de la renseigner au mieux sur les habitudes du (des) enfant(s).

2. COMMUNICATION

- Connaître les parents et leurs attentes (les définir avec eux, ainsi que les consignes et les règles de vie) ;
- Définir avec les parents, les consignes et habitudes alimentaires de l'enfant, ses habitudes de siestes, heure de coucher, rituels... ;
- Définir avec les parents les possibilités de sorties et d'activités: connaître les interdictions, les lieux de sortie autorisés ou non, les parcs voisins et/ou habituellement fréquentés... ;
- Définir avec les parents les habitudes en matière d'écrans (télévision, jeux vidéo...);
- Remplir le carnet de liaison remis à la famille, il permet de partager ses observations, échanger les informations de suivi avec la famille et faire le lien avec les autres professionnels susceptibles d'intervenir auprès de l'enfant ;
- Être connu par les autres intervenants auprès de l'enfant (maîtresse, responsable d'activité,...) ;
- Observer le comportement et l'évolution de l'enfant et en informer les parents;
- Avoir une relation de confiance avec la structure Nanou Services et rester en lien continu ;
- Informer son supérieur hiérarchique des besoins ou difficultés rencontrés par les familles ;
- Informer son supérieur hiérarchique des changements de planning et changement d'horaires qui sont à l'initiative de la famille, lui restituer les fiches horaires en fin de mois ;
- Participer aux réunions organisées par son supérieur hiérarchique ;

3. PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT

- Amener et ramener le (les) enfant(s) de l'école ou des activités extrascolaires selon les besoins exprimés par la famille. Avoir le matériel adapté au transport des enfants ;
- Préparer et aider à la prise des repas ;
- Veiller à son (leur) hygiène et sa (leur) sécurité ;
- Faire les soins et la toilette de l'enfant ;
- Respecter son (leur) mode de vie, son (leur) cycle de sommeil, ses (leurs) activités(s),... ;
- S'acquitter des tâches ménagères liées aux enfants, le lieu de mission doit être rendu en l'état du début de la garde (rincer la baignoire, faire le lit, mettre le linge au sale, faire la vaisselle, passer le balai,...) ;

4. ANIMATION, SOCIALISATION DE L'ENFANT

- Procurer à l'enfant des éléments de confort, de réconfort (bercement, doudou,...), contribuer à son bien-être ;
- Savoir identifier et comprendre les différentes manifestations de l'enfant (joie, pleurs, mal, faim, sommeil...), savoir interpréter ses demandes.
- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne et des règles de vie en collectivité ;
- Animer des activités ludiques, créatives ou aider l'enfant lors d'activités d'éveil et d'apprentissage ; Savoir adapter les jeux à l'âge de l'enfant ;

- Superviser le déroulement des devoirs d'un enfant scolarisé, apporter une aide si nécessaire ;
- Mettre en avant ses propres compétences et qualités (connaissance d'un instrument de musique, d'une langue étrangère...) afin d'en faire bénéficier les enfants au travers d'animations ludiques.

III. COMPETENCES

1. DIPLOME/NIVEAU DE FORMATION

- **+ de 3 ans :**
 - ✓ BAFA.
 - ✓ PSC1.
 - ✓ Préparation du CRPE, du concours d'auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants.
 - ✓ Études supérieures en lien avec l'activité : psychologie, sciences de l'éducation.
- **- de 3 ans :**
 - ✓ Diplômes en relation avec les enfants : CAP petite enfance, BAC ST2S, BEPA service aux personnes, BEP sanitaire et social.
 - ✓ PSC 1.
 - ✓ Avoir + de 3 ans d'expérience avec des enfants de moins de 3 ans.

2. SAVOIRS

- Connaissance de base en psychologie de l'enfant ;
- Relation à l'enfant ;
- Règles d'hygiène et de propreté ;
- Règles de sécurité et particulièrement sécurité domestique ;
- Gestes d'urgence et de secours ;
- Techniques d'éveil de l'enfant ;
- Pathologies de l'enfant ;
- Bonne pratiques alimentaires ;
- Limites du métier : interdits et déontologie ;
- Charte de Bientraitance Nanou Services ;
- Fiche de bonnes pratiques professionnelles « en cas d'évènement ou d'urgence à domicile » ;
- Fonctionnement et organisation des activités de la Société Nanou Services ;

3. SAVOIR-FAIRE

- Respecter les consignes du déroulement d'intervention (planning, contenu fiche mission, consignes particulières hiérarchie ou parents...) ;
- Conduite à tenir en situation d'urgence ;
- Respect des consignes de sécurité routières ;

NANOU SERVICES

- Savoir écouter l'enfant et ses parents;
- Savoir établir une relation de confiance avec l'enfant ;
- Savoir apporter des outils de développement par le jeu à l'enfant ;
- Adapter sa communication ;
- Savoir s'occuper de plusieurs enfants à la fois ;
- Respecter l'obligation de discrétion et de respect de l'intimité des familles ;

4. SAVOIR-ETRE

- Patience, disponibilité ;
- Adaptabilité ;
- Responsabilité ;
- Écoute – empathie ;
- Maîtrise de soi ;
- Orientation famille - sens du service ;
- Prise d'initiative – force de proposition ;
- Rigueur ;
- Respect des consignes ;
- Sécurité ;

IV. CONTRAINTES LIEES AU POSTE

- **Déplacements** : Déplacements quotidiens en voiture avec les enfants : responsabilité ;
- **Physiques** : Manipulation et postures à risques ;
- **Organisationnelles** : Variation possible du planning de travail en fonction de l'activité du secteur, les besoins des familles et la réglementation en vigueur ;
- **Engagement** : les familles et les enfants ont besoin de stabilité, il est préférable de s'engager pour l'année scolaire en cours.

Date de création : 25/07/2018

Validation par : Laura MAISONNEUVE

Date de dernière mise à jour : 29/11/2019